

# HABILITATION ELECTRIQUE

Exécutant H0(v) B0

Opérations d'ordre non électrique dans un environnement qui présente des risques électriques

Formation initiale

**Durée** : 1 journée - 7 heures

Formation présentielle

**Public** : Toute personne devant réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones qui présentent des risques électriques

**Objectifs** : A l'issue de la formation le participant doit :  
Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.  
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre.  
Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernées, ou dans leur environnement.  
Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge  
Etre informé(e) de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

**Pré-requis** : Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent pouvoir comprendre les instructions de sécurité.

**Méthodes pédagogiques** : Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles.

## **Modalités d'évaluation des acquis** :

**Epreuve théorique** finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs.

Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM).

L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.

**Epreuve pratique**, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

**Moyens pédagogiques et techniques** : Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique sur site client) ou malette pédagogique pour les sessions interentreprises.

**Support pédagogique** : Mémo format illustré

**Animateur** : Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510 A2

**Documents délivrés à l'employeur** : Avis et titre pré-rédigé. Attestation de formation

**Validité du titre** : La validité recommandée par la NF C 18-510 A2 est de 3 ans

## PROGRAMME

### **Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510 A2, une partie Théorique et une partie PRATIQUE**

#### La réglementation en matière d'électricité

- Notions sur les grandeurs de base  
Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc
- Les dangers de l'électricité  
Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les zones à risques  
Donner les noms et les limites des différents domaines de tension :  
Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension  
Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :  
Identifier les limites et les zones d'environnement
- Les niveaux d'habilitation  
Décrire le principe d'une habilitation  
Donner la définition des symboles d'habilitation : Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Moyens de protection / utilisation des matériels de sécurité  
Lister les prescriptions associées aux zones de travail  
Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés :  
Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre 0 (autorisation et interdits, Zone de travail, etc)

#### **Evaluation des savoirs faire**

- Repérer la zone de travail qui lui a été définie ainsi que les repérages et les signalisations associés
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Appliquer les prescriptions
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée  
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

---

→ Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : nous sommes en mesure de vous proposer un parcours adapté à vos contraintes, n'hésitez pas à nous contacter